



AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLU DE CHAMPAGNIER

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2017-084 en date du 30 mai 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Champagnier portant sur la modification n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Champagnier.

Les principaux enjeux qui ont conduit Grenoble-Alpes Métropole à engager la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), par arrêté en date du 27 février 2017, sont :

- La mixité sociale et la diversification des formes d'habitat,
- La réalisation d'une opération d'aménagement avec financement public,
- Le développement économique.

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale. Le dossier comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Champagnier (38800), Place de l'église, du lundi 19 juin 2017 à 15h00 jusqu'au lundi 17 juillet 2017 inclus à 18h00 pour une durée de 29 jours.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public en mairie Champagnier (38800), Place de l'église, pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- le lundi de 15h00 à 19h00,
- le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- le jeudi de 09h00 à 12h00,
- le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le dossier pourra également être consulté gratuitement pendant toute la durée de l'enquête en version papier et sur un poste informatique au siège de Grenoble-Alpes Métropole – Immeuble « Le Forum » 3 rue Malakoff à Grenoble, aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi au jeudi : de 08h00 à 17h30 ; le Vendredi : de 08h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête pourra de plus être consulté et téléchargé pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie de Champagnier : <http://www.champagnier.fr>, et sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Le public pourra déposer ses observations par voie dématérialisée sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU
Mairie de Champagnier
Place de l'église
38800 Champagnier**

Le public pourra également les adresser au commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante :

enquete-publique-champagnier@lametro.fr

Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Les observations formulées par le public seront en outre accessibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Par ordonnance n° E17000190/38 en date du 09 mai 2017, le tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean VILLAIN en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public à la mairie de Champagnier (38800), place de l'église, aux jours et heures suivants :

- **Lundi 19 juin 2017 de 15h00 à 18h00**
- **Mercredi 28 juin 2017 de 13h00 à 16h00**
- **Lundi 17 juillet 2017 de 15h00 à 18h00**

Toute personne intéressée par le projet peut solliciter des informations auprès de Madame le Maire Françoise CLOTEAU – Mairie de Champagnier (Place de l'église, 38800 Champagnier), ainsi qu'auprès de la Direction de la planification territoriale et de l'urbanisme de Grenoble-Alpes Métropole (« Le Forum » 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble cedex).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Champagnier (Place de l'église, 38800 Champagnier) au siège de Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble) et à la Préfecture de l'Isère (12 place de Verdun, 38000 Grenoble), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Métropole (www.lametro.fr) et tenus à la disposition du public pendant un an

A l'issue de l'enquête publique, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de modification n°1 du Plan local d'Urbanisme de la commune de Champagnier sera soumis à l'approbation du Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole.